

QUELQUES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS POSSIBLES À L'UNIVERSITÉ



Aménagements des *cursus* :

- **Aide à la prise de notes**
- **Soutien pédagogique** (reprise de cours - tutorat méthodologique)
- **Adaptation du parcours** (répartir le programme d'une année universitaire sur deux ans pour s'adapter au rythme de l'étudiant)
- **Adaptation des supports** (braille, version numérique, police de caractère spécifique, agrandissement...)
- **Interprètes LSF, codeurs LPC** (en fonction des situations et sous certaines conditions. Harmonisation et agrandissement de la taille de caractères pour la désinence LfPC (langue française parlée complétée))
- **Prêt ponctuel d'un ordinateur portable ou de matériels adaptés**

Aménagements des examens :

- **Temps majoré**
- **Secrétariat, verbalisation des consignes**
- **Documents adaptés** (braille, police de caractère spécifique, agrandissement, version numérique...)
- **Aménagement à titre dérogatoire** (possibilité permutation oral/écrit, modalité d'épreuve spécifique : rendu devoir, présentation exposé, dispense partielle en langues pour mal entendant...)
- **Adaptations techniques selon les besoins** (ordinateurs, logiciels spécifiques, composition en salle dédiée, casques anti-bruit, niveau d'éclairage...)

La prise en charge des aides aux gestes de la vie quotidienne et celle des transports adaptés relèvent de la compétence de la MDPH de rattachement de l'étudiant.

Jeunes en situation de handicap OSEZ LES ÉTUDES SUPÉRIEURES À L'UNIVERSITÉ !



Pour la mise en place du **Plan d'Accompagnement de l'Étudiant Handicapé (PAEH)** et pour des aménagements tout au long de l'année universitaire,

une démarche simple et facile :

- un rendez-vous avec le service handicap
- un rendez-vous avec le service de santé universitaire.

Pour télécharger la plaquette : acver.fr/universite



LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Lien vers Parcoursup : <https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/carte>

